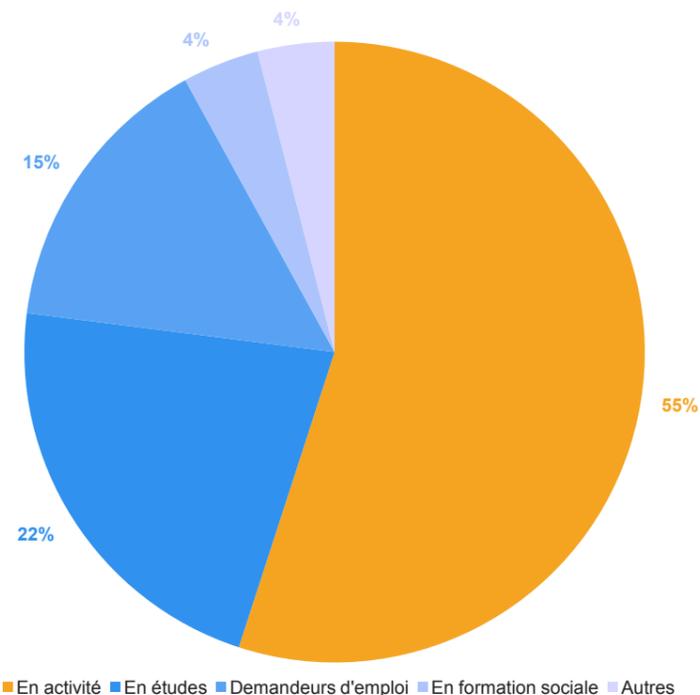
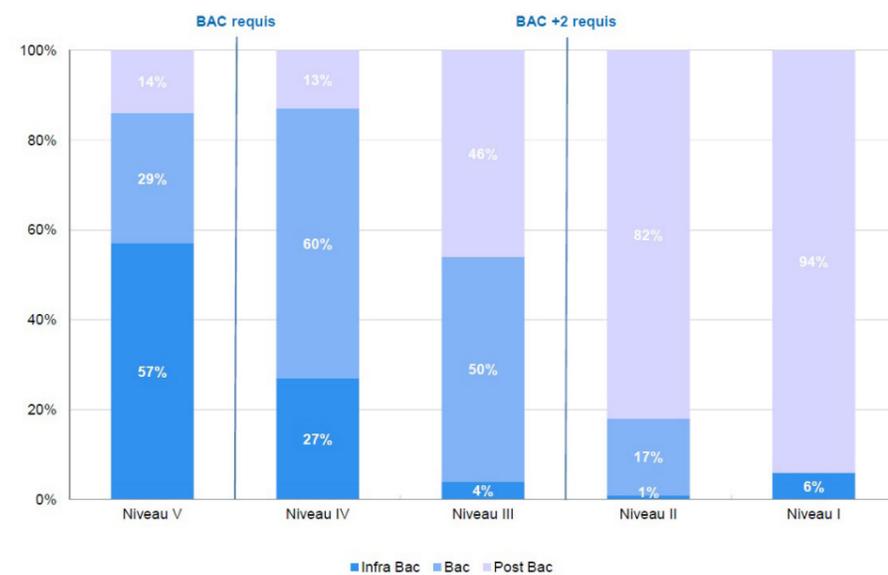


Répartition des étudiants selon la situation avant l'entrée en formation



Répartition des étudiants selon la qualification

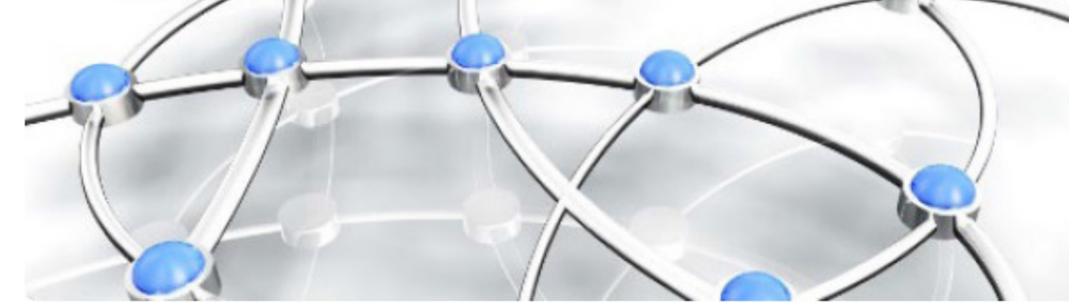


Sept étudiants sur dix ont au moins le baccalauréat ou un équivalent soit cinq points de plus qu'au niveau national. Cet écart est plus important s'agissant des formations de niveau V, qui pourtant ne nécessitent pas de diplôme préalable à l'entrée, puisque seuls 57% des étudiants bretons n'ont pas le baccalauréat contre 65% au niveau national.

Plus d'infos :

DRJSCS de Bretagne, Pôle Formation <http://www.bretagne.drjscs.gouv.fr> | Info Stat Dossiers n°24
 DREES : recherche études évaluation et statistiques <http://www.drees.sante.gouv.fr>
 Conseil régional de Bretagne <http://www.bretagne.fr>
 GREF Bretagne <http://www.gref-bretagne.com>

DATA



MOAE BRETAGNE N°7 Septembre 2014

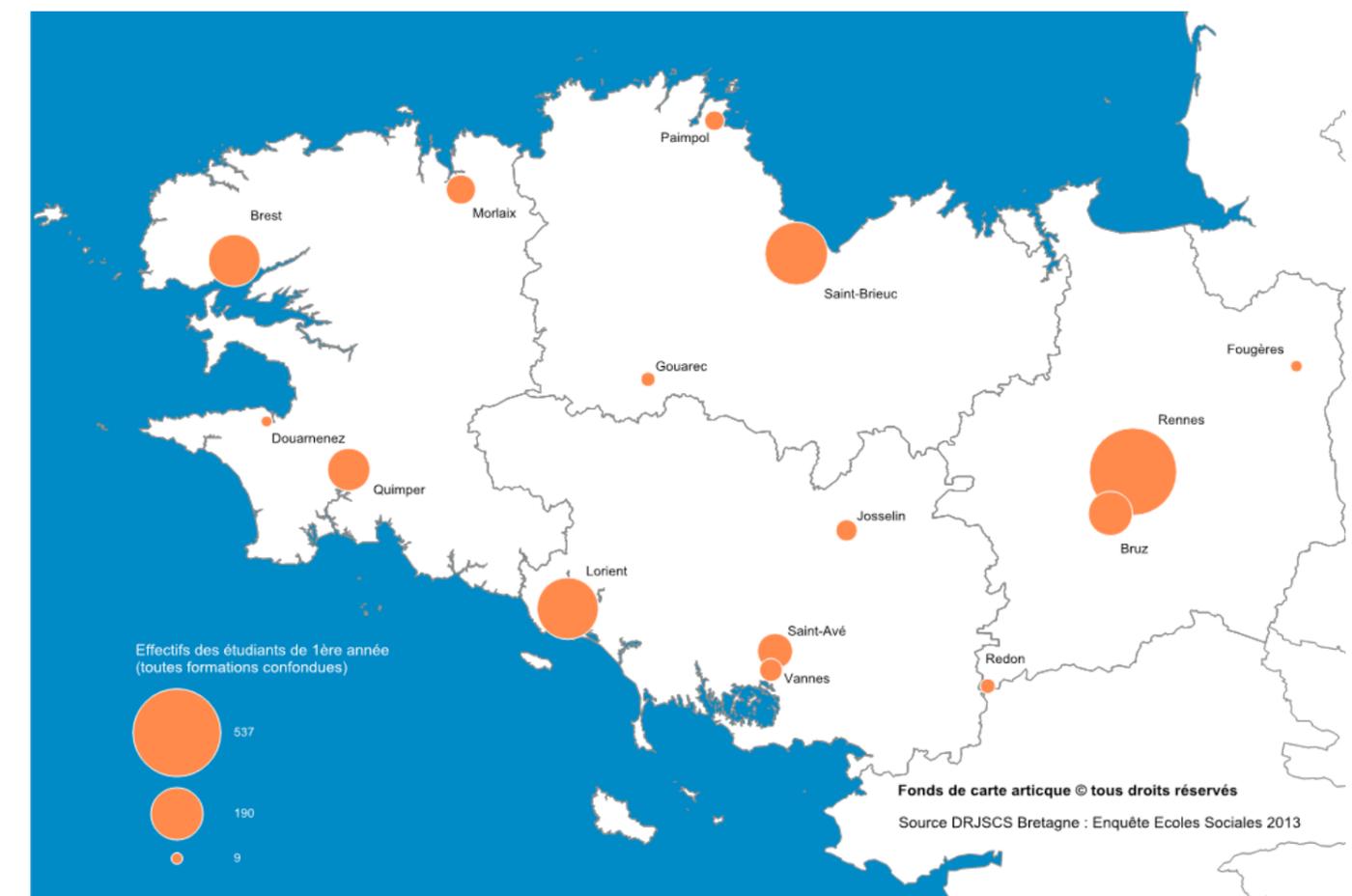
News observations et statistiques de la Mission Observation Appui et Expertise de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne

Les formations aux professions sociales en Bretagne en 2013

Ce 7ème numéro présente les principaux résultats de l'enquête «Ecoles 2013» menée auprès des centres de formation aux professions sociales. Cette enquête annuelle est réalisée par la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) du ministère des affaires sociales et de la santé. Elle est gérée localement par le service statistique de la DRJSCS de Bretagne.

En 2013, 19 centres répartis sur 26 sites dispensent des formations sociales en Bretagne et accueillent les 3.500 étudiants inscrits dans l'une des 14 formations.

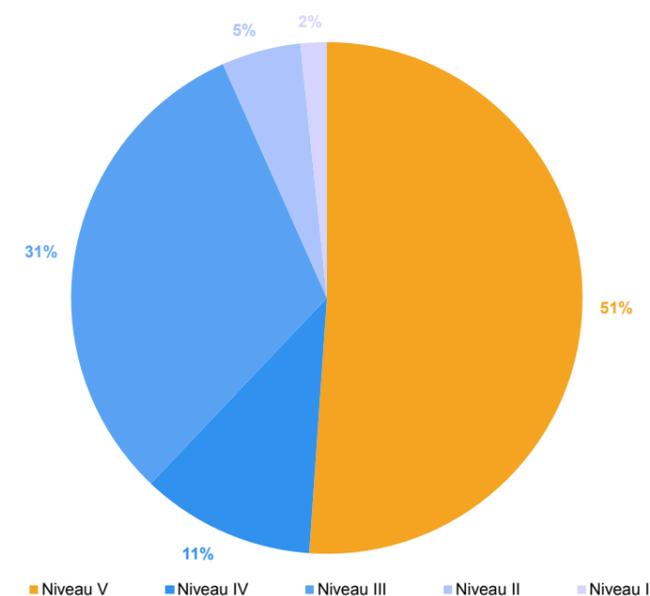
Localisation des instituts de formation aux professions sociales en 2013



Les formations sociales

Niveaux	Formations	Nb total d'inscrits	Diplômés en 2013	Taux de réussite
Niveau V Aucun diplôme exigé à l'entrée en formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau CAP / Fin d'études secondaires sans le BAC	Auxiliaire de Vie Sociale	376	276	71.3%
	Aide médico-psychologique	630	335	87.2%
	Assistant Familial	256	91	85.9%
Niveau IV Aucun diplôme exigé à l'entrée en formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau BAC	Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale	103	39	84.8%
	Moniteur - Educateur	297	151	91.0%
Niveau III Le Baccalauréat ou équivalent est exigé à l'entrée en formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau BAC +2	Assistant de Service Social	479	141	87.0%
	Conseiller en Economie Sociale Familiale	108	73	76.8%
	Educateur de Jeunes Enfants	122	30	93.8%
	Educateur Spécialisé	735	230	87.5%
Niveau II Un diplôme de niveau BAC+2 est exigé à l'entrée en formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau BAC +4	Educateur technique Spécialisé	91	27	90.0%
	Médiateur Familial	24	8	50.0%
	CAFERUIS	101	75	72.8%
Niveau I Un diplôme de niveau BAC+2 est exigé à l'entrée en formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau BAC +5	Ingénieur Social	25	7	77.8%
	CAFDES	55	11	73.3%

Répartition des étudiants selon le niveau de formation



La moitié des étudiants de 1ère année suivent une formation de niveau V. Avec 21% des inscrits, la formation d'Auxiliaire de Vie Sociale est la plus représentée. Trois des quatorze formations dispensées représentent à elles seules plus de la moitié des inscrits de 1ère année (AVS, AMP et ES).

La sélection à l'entrée en formation

Formations	Nb de candidats à la sélection	Taux d'admission
Niveau V	1 893	51%
Niveau IV	1 257	16%
Niveau III	3 093	18%
Niveau II	123	82%
Niveau I	45	87%
Ensemble	6 411	29%

Chiffres clés

3.500 étudiants

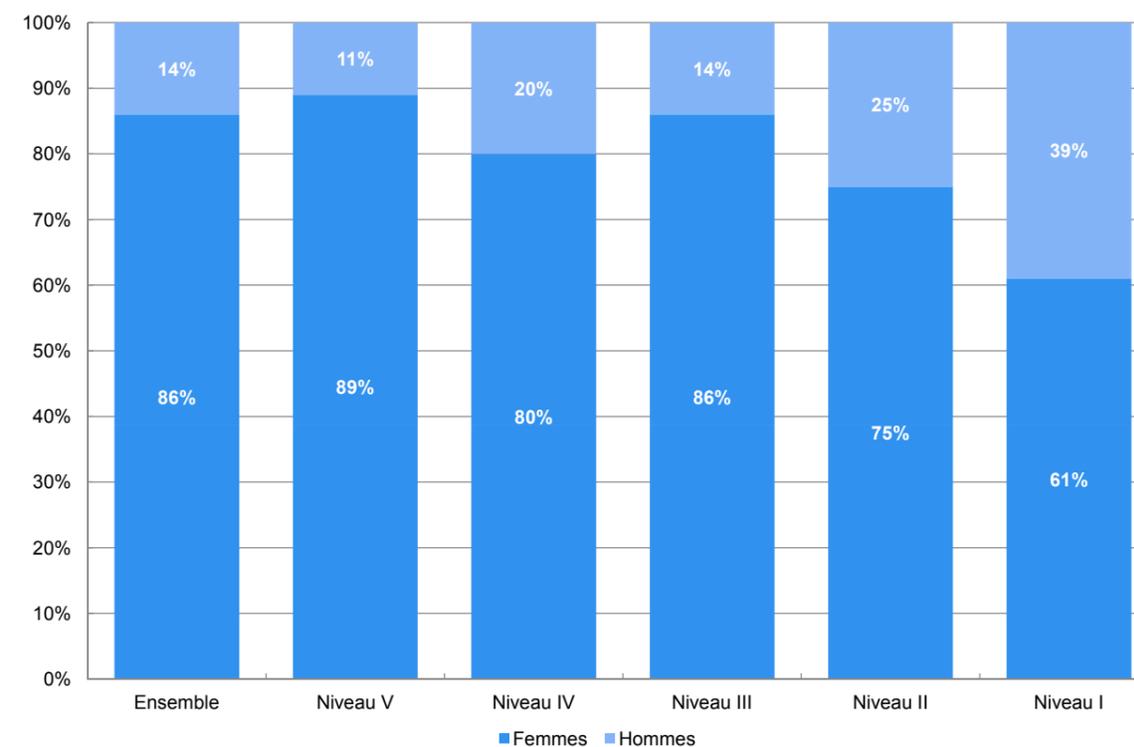
1.500 diplômés en 2013

85% de femmes parmi les étudiants de 1ère année

Les modes de prise en charge financière

Mode de prise en charge financière	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Ensemble
Aucune aide	5%	21%	25%	15%	2%	14%
Etudiants (bourse Conseil régional, du Conseil général, autre aide financière)	6%	9%	32%	5%	7%	14%
Salariés ou agents Fonction Publique (contrat aidé, contrat de professionnalisation, formation continue, congés de formation)	53%	7%	3%	50%	59%	33%
Demandeurs d'emploi	31%	48%	31%	18%	15%	31%
Autre prise en charge	4%	2%	1%	10%	17%	3%
Demande de prise en charge en cours	1%	13%	8%	2%	0%	5%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Répartition des étudiants selon le sexe



Les étudiants bretons sont en moyenne âgés de 31,5 ans. Les formations de niveau III et IV sont les plus jeunes avec respectivement 24 et 27 ans de moyenne d'âge. Avec 40 et 41 ans d'âge moyen, les étudiants en formation de niveau I ou II sont les plus âgés. Les étudiants en formation de niveau V sont en moyenne âgés de 36 ans.